

ANNEXE 5  
ELECTIONS AUX CONSEILS DES POLES DE RECHERCHE  
Scrutin du mardi 26 novembre au jeudi 28 novembre 2024

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **mardi 12 novembre 2024 à 12h.**  
**(Attention, cette date est impérative. Aucune modification de liste ne sera possible après cette date)**

Les doctorants doivent **IMPERATIVEMENT** fournir une photocopie de la carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité.)

Je soussigné(e),

Madame – Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom usuel : .....

Nom patronymique : .....

Prénom(s) : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Déclare être candidat(e) à un siège de représentant pour le conseil du pôle ..... et dans le collège :

- A - Professeurs des universités et assimilés
- B – Autres enseignants-chercheurs ou assimilés
- C – Personnels ingénieurs et administratifs
- D – Doctorants

sur la liste intitulée : .....

en position n° ..... sur cette liste

Fait à .....le.....

Signature :

**Pour l'élection des représentants des doctorants, une photocopie de la carte d'étudiant doit être jointe à la déclaration de candidature, ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité.**